



AIDE AUX LICENCES

SAINT-ÉLOY-LES-MINES

**La municipalité vous propose
une aide à l'adhésion pour les moins de 25 ans**

AIDE AUX LICENCES

SAINT-ÉLOY-LES-MINES

Une aide à l'adhésion est proposée par la municipalité pour favoriser l'accès aux moins de 25 ans aux activités sportives et culturelles locales.

POUR QUI ?

Tous les jeunes âgés de moins de 25 ans, domiciliés sur la commune et adhérant à une association dont le siège social est éloyzien.

QUEL MONTANT ?

20 € ou le montant intégral des frais d'adhésion s'ils sont inférieurs à ce montant.

COMMENT L'OBTENIR ?

Transmettre à la Mairie les documents suivants :

- la demande d'aide aux licences
- une attestation de l'association concernée
- un certificat de scolarité (pour les jeunes de plus de 16 ans)
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- la copie du livret de famille (page "Parents" et page "Enfant")
- un RIB

DEMANDE D'AIDE AUX LICENCES

NOM de l'adhérent

Prénom de l'adhérent

Association concernée

Date de la demande / /

Téléphone du représentant légal

Pièces à joindre à la demande :

- Une attestation de l'association concernée
- Un certificat de scolarité (pour les jeunes de plus de 16 ans)
- Un justificatif de domicile
- La copie du livret de famille (page "Parents" et page "Enfant")
- Un RIB

Je soussigné.e né.e le / /

sollicite l'aide annuelle unique d'un montant de 20 € ou du total des frais
d'adhésion si ceux-ci sont inférieurs à 20 € pour :

- moi-même
- mon enfant

Je certifie être domicilié.e à Saint-Eloy-les-Mines à l'adresse suivante :

.....

.....

Fait à Saint-Eloy-les-Mines, le

Signature